

# Préparer les étudiants en situation de handicap à leurs stages : travailler en amont et en équipe!

Dans le cadre du 3<sup>e</sup> webinaire organisé par le CAPRES

## **Animation :**

Anne-Louise Fournier, Coordinatrice, Secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap au Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval.

## **Panélistes :**

- Ruth Phillon, Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Outaouais
- Isabelle Quirion, Conseillère en services adaptés pour les collèges de l'Est du Québec, Centre collégial de soutien à l'intégration (Est)

# AU MENU

- **Mise en contexte**

- Les étudiants\* en situation de handicap (SH).
- Encadrement législatif.
- Mandat des services adaptés pour les étudiants en SH.

- **Enjeux et préoccupations spécifiques aux stages**

- L'atteinte des exigences liées aux stages : quels accommodements selon le contexte.
- Les défis posés par l'arrimage entre la situation de handicap, la profession et la responsabilisation des étudiants.

- **Une responsabilité partagée entre plusieurs acteurs**

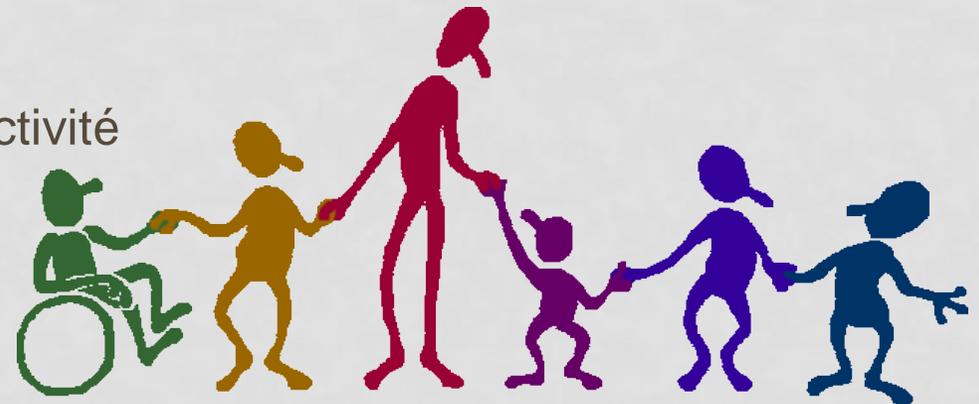
- Personnel enseignant, conseillers des services adaptés, étudiants, personnel en milieu de stage.

\* Le masculin est utilisé à titre épïcène afin d'alléger le texte.

# MISE EN CONTEXTE

## Les étudiants en situation de handicap

- Déficience auditive ou surdité
- Déficience visuelle ou cécité
- Problème de motricité ou de mobilité
- Problème de santé chronique
- Trouble de santé mentale
- Traumatisme crânien
- Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité
- Trouble d'apprentissage
- Trouble du spectre de l'autisme



# MISE EN CONTEXTE

## Encadrement législatif



Tous les établissements scolaires incluant les établissements postsecondaires ont l'obligation d'offrir des accommodements aux étudiants en situation de handicap.

Source de l'image :  
<http://williamlegrand.com/2012/05/23/le-choix-du-statut-juridique/>

# MISE EN CONTEXTE

## ENCADREMENT LÉGISLATIF

- Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q.,E-20.1)
- Charte canadienne des droits et libertés de la personne (Article 15)
- Charte des droits et libertés du Québec (Article 10)
- Politique du gouvernement du Québec :  
*À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*



Source de l'image :  
<http://williamlegrand.com/2012/05/23/le-choix-du-statut-juridique/>

# MISE EN CONTEXTE

## Encadrement législatif



### La confidentialité

- Un conseiller ne peut dévoiler toute information non divulguée par l'étudiant sans avoir au préalable obtenu son consentement éclairé par écrit.
- Excepté si la personne présente un danger pour elle-même ou pour autrui.
  - Article 5 de la Charte des droits et libertés de la personne, traitant du respect de la vie privée.
  - Code civil du Québec et la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

# MISE EN CONTEXTE

## Encadrement législatif



- Le Contentieux de la Fédération des cégeps a émis plusieurs avis juridiques, dont plusieurs traitent des stages.
- La CDPDJ a émis un rapport s'intitulant «L'accommodement des étudiants et étudiantes en situation de handicap dans les établissements d'enseignement collégial» (mars 2012).
- Offrent des repères juridiques.

Source de l'image :  
<http://blog.valoxy.org/perle-de-la-moitie-du-capital-social-quelle-procedure/>

# MISE EN CONTEXTE

## Mandat des services de soutien aux étudiants en SH



En étroite collaboration avec le personnel enseignant, les services contribuent à la mise en place des mesures adaptées permettant de réduire l'effet des obstacles sur l'apprentissage des étudiants en SH, tout en assurant l'atteinte des objectifs de formation et la finalité des programmes d'études.

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

## Deux ordres de préoccupations

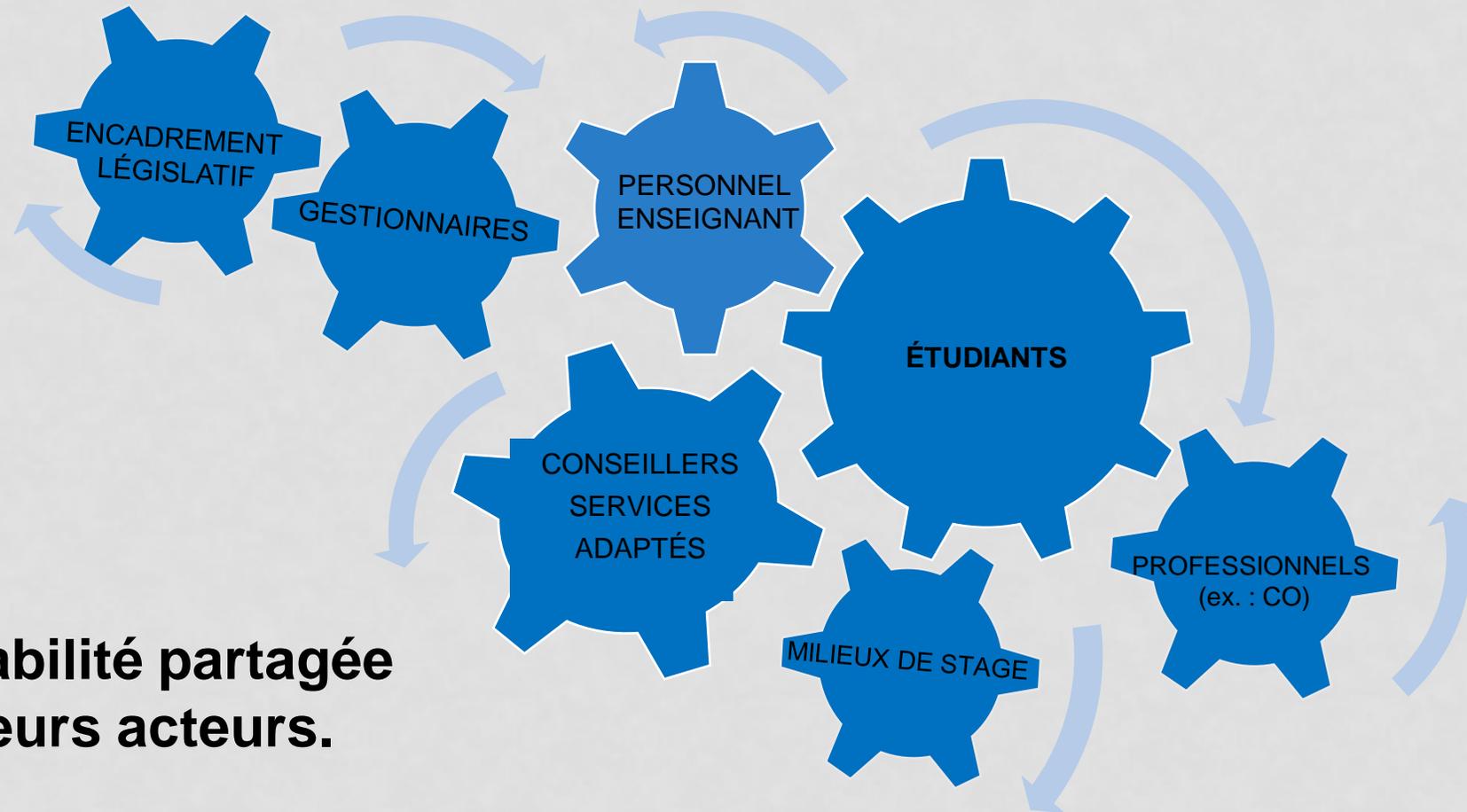
### 1. L'atteinte des exigences liées aux stages

- *Quelles sont les mesures d'accommodement et d'accompagnement disponibles en stage?*
- *Comment accompagner le milieu de stage?*
  - *Prise en compte des enjeux de la confidentialité.*
  - *Nous risquons de brûler le milieu.*
- *Comment accompagner l'étudiant?*
  - *L'étudiant fera face à des obstacles.*
  - *L'étudiant risque un échec.*

### 2. Les défis posés par l'arrimage entre la situation de handicap et la profession

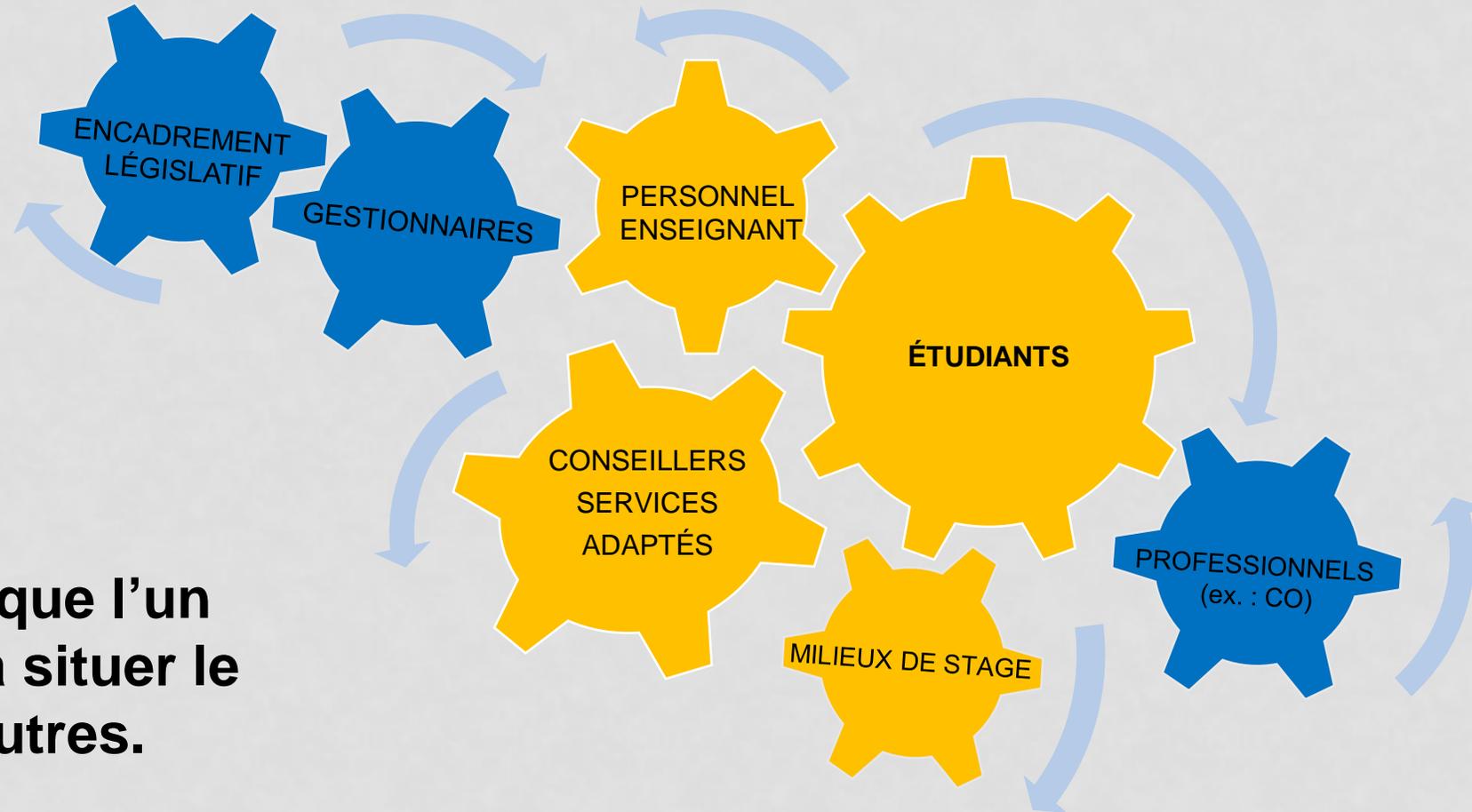
- *Je m'inquiète pour les clients ou les patients que l'étudiant devra côtoyer éventuellement.*
- *C'est la réputation de notre établissement qui est en jeu.*
- *L'étudiant ne sera pas engagé sur le marché du travail. Existe-il des accommodements sur le marché du travail?*

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS ABORDÉS EN EXAMINANT LE RÔLE DES PRINCIPAUX ACTEURS



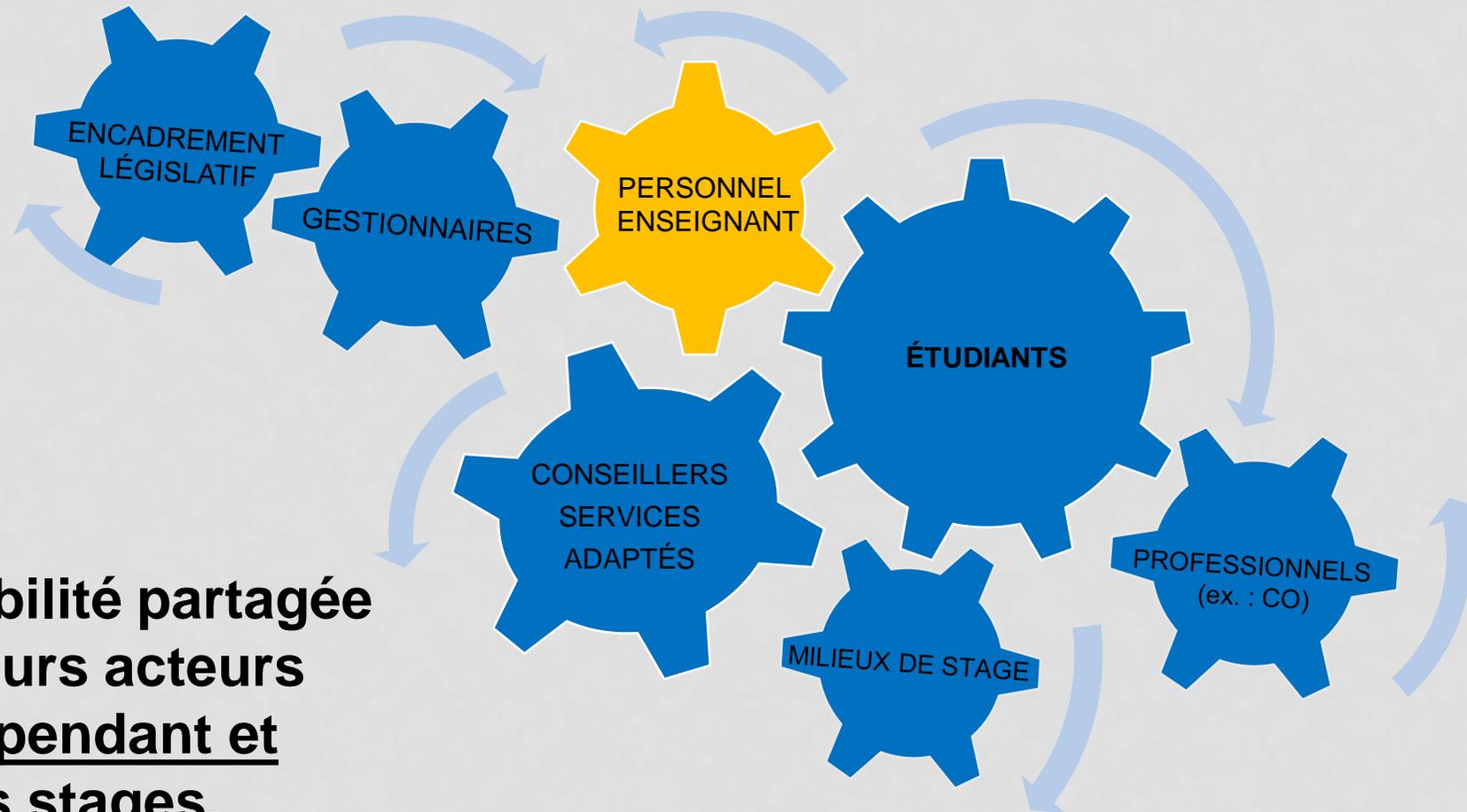
**Une responsabilité partagée  
entre plusieurs acteurs.**

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS ABORDÉS EN EXAMINANT LE RÔLE DES PRINCIPAUX ACTEURS



**Identifier ce que l'un fait, c'est déjà situer le rôle des autres.**

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS ABORDÉS EN EXAMINANT LE RÔLE DES PRINCIPAUX ACTEURS



**Une responsabilité partagée  
entre plusieurs acteurs  
en amont, pendant et  
après les stages.**

# RÔLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## EN AMONT

### Dans chacun des programmes professionnalisant

- **Préciser les compétences à développer en contexte stage**
  - Distinguer les compétences transversales des compétences disciplinaires (*ex. : le savoir-écrire*).
  - Grilles d'évaluation ou référentiels de compétences ayant des indicateurs précis pour chacune des composantes.
- **Faire connaître ce référentiel aux étudiants dès le début de leur scolarité (1<sup>er</sup> trimestre)**
  - Approche programme.



Source de l'image :  
<https://applyadmission.net/NIFT/NRI2015/Registration.aspx>

# RÔLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## RÉFÉRENTIEL BACCALAURÉAT À L'ENSEIGNEMENT

**Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante**

	Échec	Progresse difficilement	En voie d'atteinte	Atteint	Dépasse les attentes
Utilise un français oral varié et soigné dans son enseignement et dans ses interventions auprès des élèves					
Communique sa pensée en respectant les règles de la langue écrite sur les plans syntaxique, grammatical et orthographique					
Communique et soutient clairement ses idées à l'écrit					
<b>Corrige les erreurs commises par les élèves dans les communications orales et écrites</b>					
Utilise correctement le vocabulaire technique propre à son métier ou à sa discipline					

**Grille d'accompagnement des étudiantes portant sur les comportements professionnels**  
**Élaborée par l'équipe des enseignantes du département de TES**  
**Cégep de l'Outaouais**

<b>• Respect</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
1.	Maintient la confidentialité concernant la clientèle			
2.	Utilise un langage approprié			
3.	Utilise son cellulaire en dehors des heures du stage			
4.	Tient compte de la philosophie, des règles et des procédures du milieu			
<b>• Ouverture</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
5.	Est chaleureuse et chaleureux avec la clientèle et l'équipe			
6.	Crée des relations significatives avec la clientèle			
7.	Fait preuve d'acceptation envers les personnes qui diffèrent d'elle ou de lui			
8.	Reçoit les commentaires et critiques même si c'est confrontant			
<b>• Empathie</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
9.	Est disponible afin d'écouter la clientèle et les membres de l'équipe			
10.	Est constante dans sa capacité d'écoute			
11.	Prend une distance émotionnelle face aux comportements dérangeants			
<b>• Introspection</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
12.	Réfléchit à la portée de ses actions			
13.	Prend conscience des préjugés qui l'habitent			
14.	Modifie son comportement lorsque cela s'avère nécessaire			

		Non-atteint	Progression	Atteint
<b>• Responsabilisation</b>				
15.	Réalise ses tâches malgré certaines difficultés personnelles et professionnelles			
16.	Respecte ses rendez-vous avec la clientèle et l'équipe de travail			
17.	Avertit le milieu de stage et sa superviseure si elle doit s'absenter			
18.	Reprend ses absences s'il y a lieu et complète le nombre d'heures requises			
<b>• Initiative</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
19.	Prend les devants, sans attendre que lui demande de faire quelque chose			
20.	Partage ses suggestions, ses observations et ses pistes d'intervention avec l'équipe de travail			
21.	Propose des pistes de solutions			
<b>• Engagement</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
22.	Est ponctuelle			
23.	Est assidue			
24.	Se montre disponible dans les périodes de pointe ou les situations d'urgence			
25.	Fait preuve d'autonomie			
26.	Fait passer son stage devant son travail rémunéré ou ses travaux scolaires			
<b>• Authenticité</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
27.	Est consciente de ses valeurs			
28.	Connait et respecte ses limites			
<b>• Curiosité intellectuelle</b>		Non-atteint	Progression	Atteint
29.	Partage ses découvertes avec le milieu de stage			
30.	Approfondit ses connaissances théoriques sur la clientèle et le milieu de stage			

# RÔLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## EN AMONT

### Dans chacun des programmes

- Déterminer l'utilisation des technologies de l'apprentissage (selon les objectifs des stages)
  - Au service de quelles compétences et dans quel contexte?

### Exemples :

- Formation à l'enseignement
  - La maîtrise de l'écrit = une compétence disciplinaire.
  - Les interventions en stage exigent la maîtrise spontanée de l'orthographe usuelle et grammaticale sans accès à des technologies de l'apprentissage.
- Formation en physiothérapie
  - La maîtrise de l'écrit = une compétence transversale.
  - L'utilisation d'un logiciel d'aide à la rédaction (WordQ) est encouragée pour effectuer les notes de suivi.



# RÔLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## EN AMONT

### En contexte de cours ou de laboratoire

- Repérer les étudiants qui sont à risque de présenter des difficultés en contexte de stage.
  - Nommer leurs préoccupations aux étudiants (approche bienveillante).
  - Les inviter à aller chercher de l'appui aux services adaptés ou auprès d'autres professionnels (ex. : apprendre à utiliser les outils technologiques, apprendre à gérer le temps, à s'organiser).
- Définir des mécanismes d'identification des étudiants à risque d'échec dans des cours cibles orientés sur la pratique (ex : cours *Profession d'éducatrice en Technique d'éducation à l'enfance*, *Laboratoire Formation clinique en psychoéducation*) à partir de critères d'accès aux stages.
- Offrir une modalité d'accompagnement aux étudiants qui ne répondent pas aux critères d'accès aux stages.

# RÔLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

## En contexte de stage (superviseur, responsable)

### Avant – en collaboration avec l'étudiant

- Identifier les obstacles ou défis pouvant survenir (approche bienveillante).
  - Proposer d'examiner les actions qu'il compte mettre de l'avant pour les surmonter.
  - Proposer un accompagnement adapté aux besoins de l'étudiant (ex. : fréquence des rétroactions).
  - Accompagner l'étudiant à préciser ses besoins au professionnel du milieu qui l'accueille (ex. : enseignante associée).

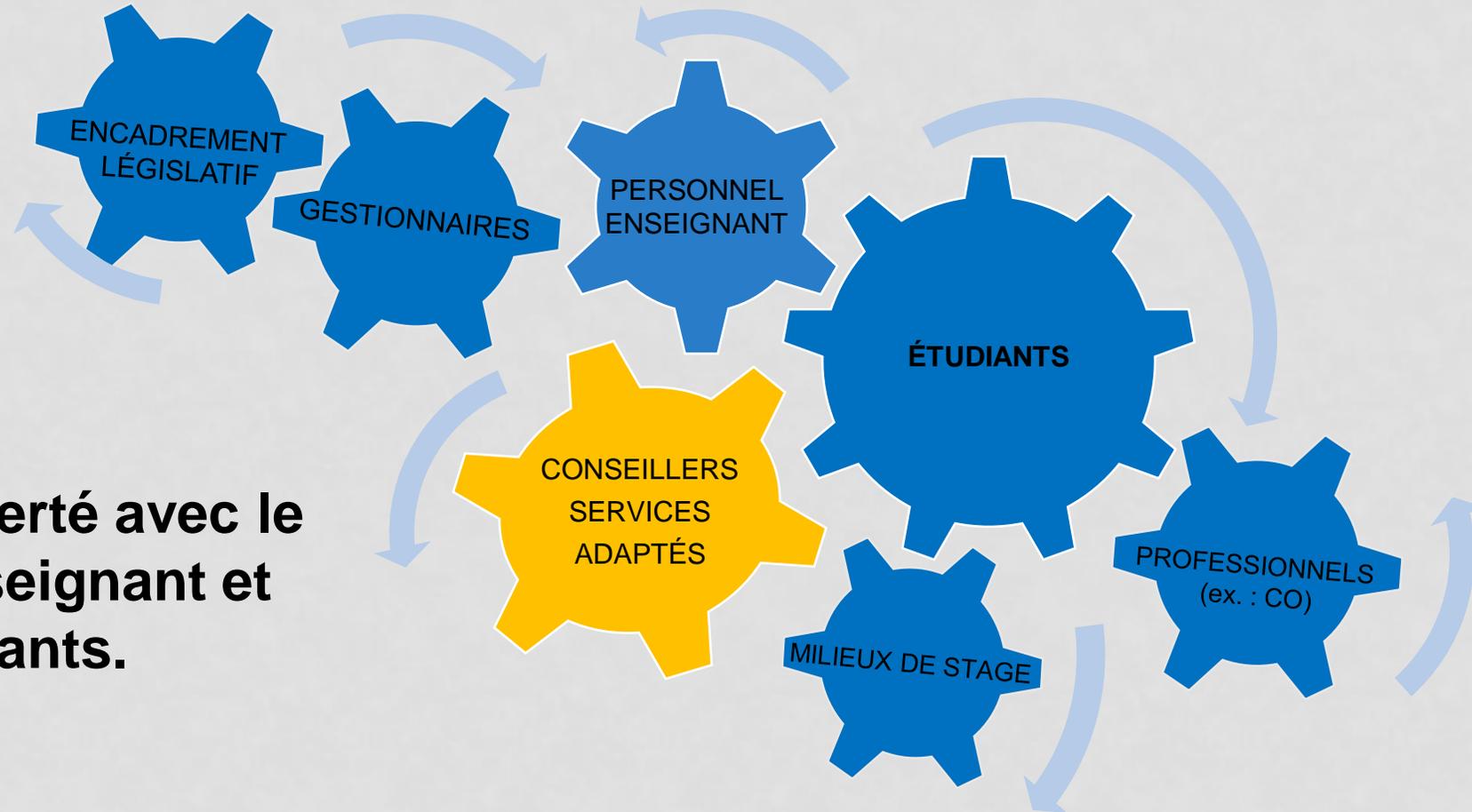
### Pendant le stage

- Révision du plan d'action en cours de stage – réajustement selon les avancées et défis.
- Au besoin, consulter les services adaptés pour du soutien.

### Après le stage

- Identification des forces et faiblesses et de leur impact pour la suite de la formation pratique.
- L'inviter à aller rencontrer un professionnel (ex. : conseiller en orientation, services adaptés)
- Situation d'échec : examiner des alternatives (ex. : terminer un baccalauréat ès arts en éducation).

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS ABORDÉS EN EXAMINANT LE RÔLE DES PRINCIPAUX ACTEURS



**Un travail concerté avec le personnel enseignant et les étudiants.**

# RÔLE DES CONSEILLERS DES SERVICES ADAPTÉS (SA)

**Examiner avec l'étudiant les mesures d'accommodements et d'accompagnement à mettre en place en s'appuyant sur :**

- les recommandations contenues dans un rapport d'évaluation diagnostique ou un certificat médical;
- l'expérience antérieure et les compétences de l'étudiant;
- la réalité du contexte universitaire et collégial;
- les exigences et les particularités du programme d'études, des cours et **des stages** (spécifiées dans les grilles d'évaluation ou les référentiels de compétences).

**Inciter l'étudiant à examiner avec son superviseur (responsable) de stage les mesures d'accommodement et d'accompagnement identifiées.**

# RÔLE DES CONSEILLERS DES SA

## En début de formation ou avant un stage

- Identifier les obstacles prévisibles avec l'étudiant (approche bienveillante).
- Proposer d'examiner les actions qu'il compte mettre de l'avant pour les surmonter.
- Proposer un accompagnement adapté aux besoins de l'étudiant.
- Accompagner l'étudiant à réfléchir sur son choix de programme si les obstacles semblent trop importants et risquent fortement de nuire à l'atteinte des compétences ou les objectifs visés par le stage.
- Au besoin, le référer à un conseiller en orientation ou un autre professionnel.

# RÔLE DES CONSEILLERS DES SA

## **En début de formation ou avant un stage**

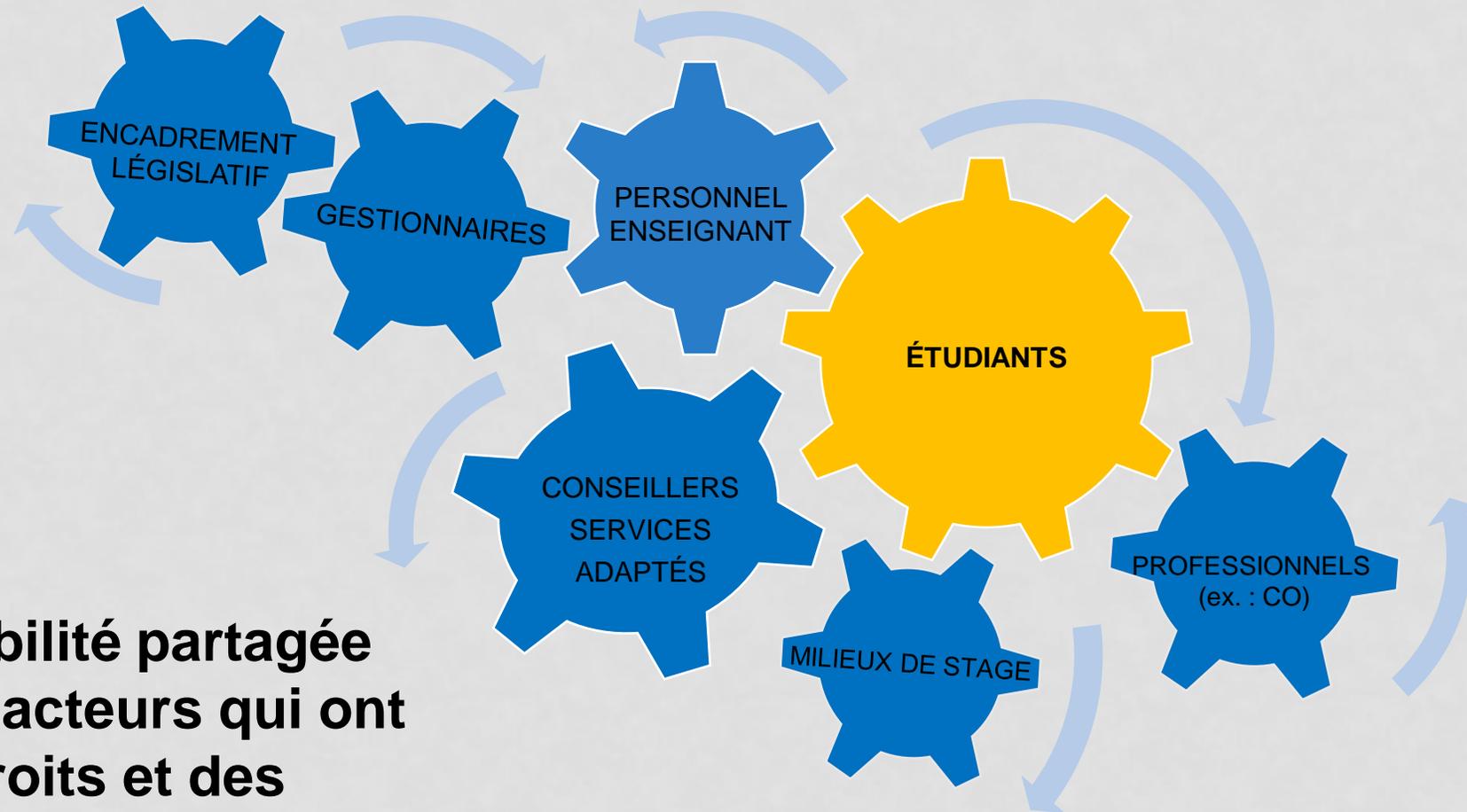
**Accompagner les étudiants dans leur réflexion face à la divulgation ou non de leur situation de handicap.**

**Pour** permettre au milieu de comprendre les défis rencontrés par l'étudiant.

**Lorsque** des mesures d'accommodements et d'accompagnement sont nécessaires et que le milieu est disposé à soutenir l'étudiant.

**Avant** le début du stage afin que les mesures d'accommodements et d'accompagnement soient mises en place dès le premier jour du stage.

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS ABORDÉS EN EXAMINANT LE RÔLE DES PRINCIPAUX ACTEURS



**Une responsabilité partagée  
entre plusieurs acteurs qui ont  
tous des droits et des  
responsabilités.**

# RÔLE DES ÉTUDIANTS

## Dès le début de leurs études

S'inscrire aux SA de leur établissement scolaire. Préciser leurs besoins et collaborer à la mise en place de mesures d'accompagnement et les accommodements appropriés.

## Avant un stage

Divulguer ses besoins aux personnes concernées (personnel enseignant, directeur de module, coordonnateur de stage, personnel du milieu de stage, etc.) afin que soient mises en place les mesures d'accompagnement et les accommodements.

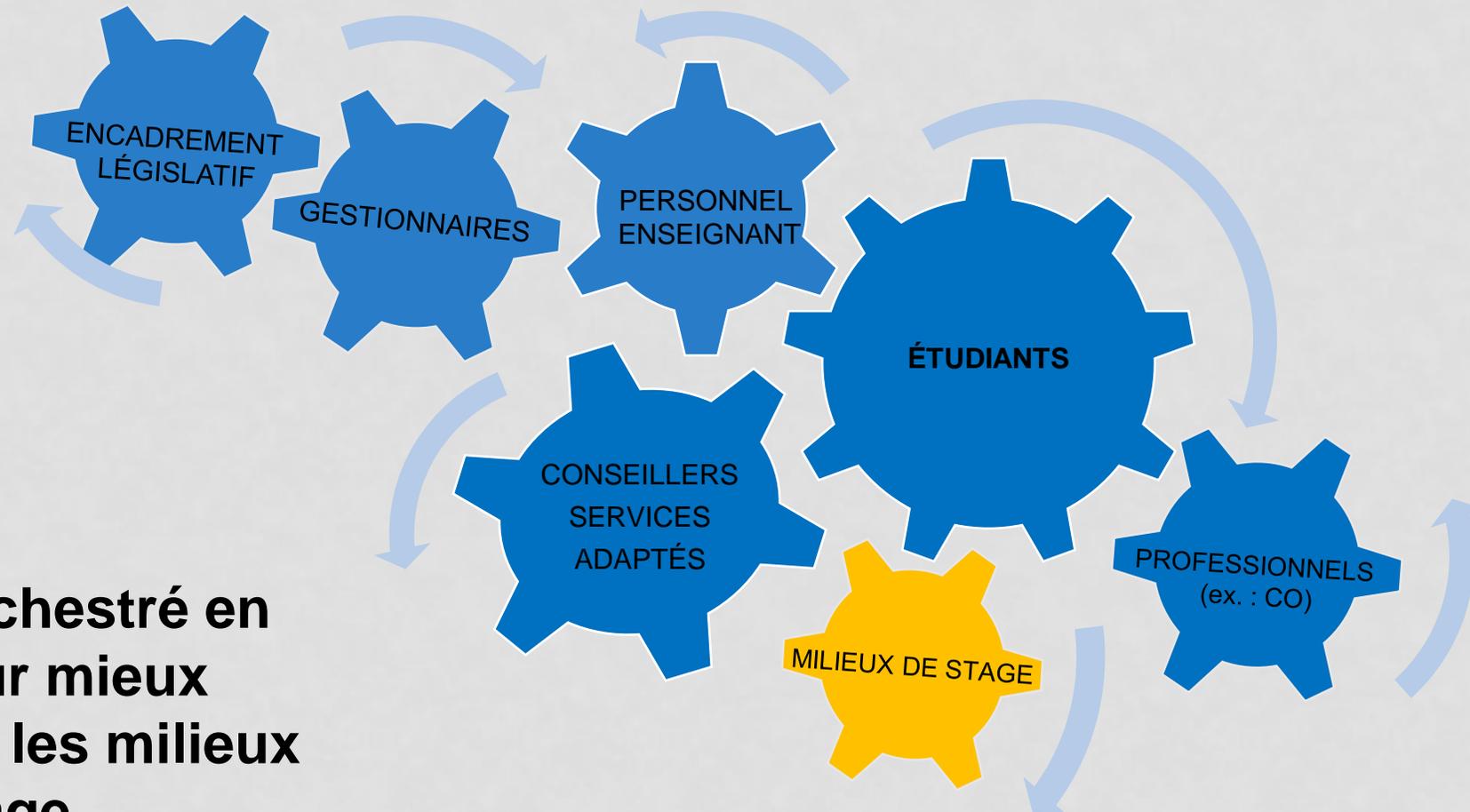


# RÔLE DES ÉTUDIANTS

RESPONSABILITÉ DE...	DROIT DE...
s'inscrire aux SA;	ne pas s'inscrire aux SA;
se prévaloir de l'accompagnement offert;	ne pas se prévaloir de l'accompagnement;
divulguer sa condition à son milieu de stage.	ne pas divulguer sa condition.

**\* Les accommodements offerts aux étudiants ne peuvent garantir la réussite à un stage.**

# ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS ABORDÉS EN EXAMINANT LE RÔLE DES PRINCIPAUX ACTEURS



**Un travail orchestré en  
amont pour mieux  
accompagner les milieux  
de stage.**

# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT

## Étudiante en physiothérapie ayant un déficit d'attention sévère jumelé à un état dépressif

- L'accompagnatrice en milieu de stage soulève un besoin de mise à niveau, un problème d'organisation et de planification.



Source de l'image : Clinique de physiothérapie Montréal-Nord,  
<http://www.physiomontrealnord.com/fr/services.php>

# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT

## **Plan d'action élaboré en collaboration**

**(l'accompagnatrice du milieu de stage, la professeure responsable des stages, l'étudiante et la conseillère des services adaptés)**

- Suspension temporaire du stage pour effectuer une mise à niveau (contenu théorique) : tutorat spécialisé durant un mois (bourse pour ESH).
- Poursuite du stage avec un plan d'action orienté sur l'organisation et la planification (ex. : élaboration d'un procédurier à remplir pour chacun des patients en amont de la rencontre).



Source de l'image : Clinique de physiothérapie Montréal-Nord, <http://www.physiomontrealnord.com/fr/services.php>

# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT

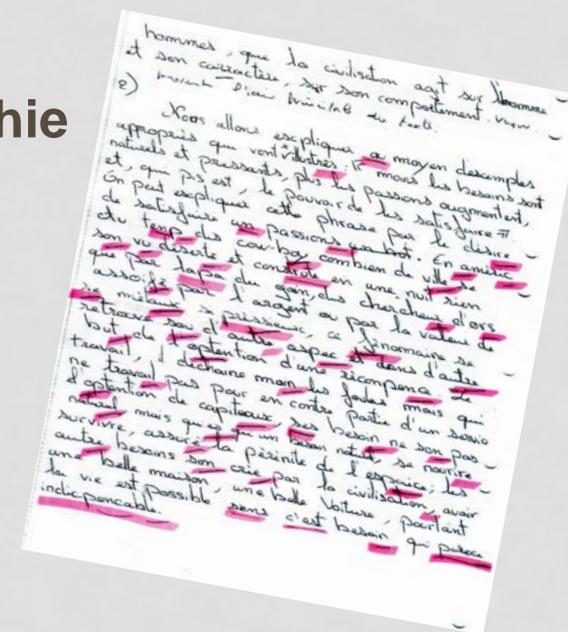
## Une étudiante en formation à l'enseignement ayant une dysorthographe sévère

### Stage I (observation) :

- l'étudiante réussit son stage;
- l'enseignante associée et la superviseure discutent avec l'étudiante les défis qu'elle rencontrera en stage II (maîtrise de la langue écrite).

### Stage II :

- choisit de tenter sa chance (choix éclairé);
- elle échoue son stage et abandonne le programme de formation à l'enseignement.



# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT



## Étudiant en soins infirmiers ayant un déficit d'attention sévère

- Les professeurs du département s'inquiètent de la réussite de l'étudiant sachant que l'étudiant utilise plusieurs mesures d'accommodement en classe peu transférables en contexte de stage.

# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT

## **Plan d'action élaboré en collaboration avec les SA, les enseignants et l'étudiant :**

- partage des inquiétudes à l'étudiant;
- enseignement de stratégies et astuces visant à pallier ses difficultés avant d'aller en stage.

## **Les six stages sont réussis avec brio**

- Selon ses professeurs, « *c'est l'un des étudiants les plus forts de sa cohorte.* »



# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT

## Étudiante en inhalothérapie ayant un trouble anxieux généralisé

- Les enseignants du programme s'inquiètent des obstacles que l'étudiante vivra. Leurs observations cueillies en contexte de laboratoire sont partagées à l'étudiante avec l'aide des SA.

### Stage 1 :

Malgré un suivi étroit de la part des professeurs et du conseiller des SA, elle réussit son stage avec beaucoup de difficultés.

### Stage 2 :

L'équipe des SA et les professeurs rencontrent l'étudiante pour partager leurs inquiétudes et tenter de trouver des moyens pour pallier les obstacles du stage 2.



# MESURES D'ACCOMMODEMENTS ET D'ACCOMPAGNEMENT

## Plan d'action élaboré avec les enseignants, les SA, la TES et l'étudiante :

- exercices en laboratoire avec la TES et une étudiante de sa cohorte;
- suivi avec professionnel de la santé pour ajuster sa médication;
- inviter l'étudiante à consulter en psychothérapie (elle refuse);
- stratégies pour gérer le stress et être mieux préparée à faire face aux imprévus.

Elle est retirée du stage après quelques semaines, car elle fait des fautes graves qui mettent la vie des patients en danger (selon des règles et critères établis par le collège).

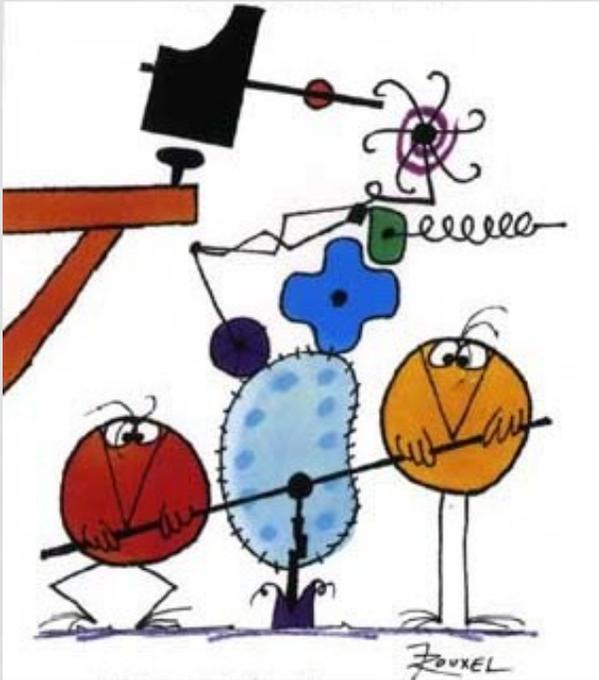


# PLACE À LA DISCUSSION



Source de l'image :  
<http://www.desileuseautomotrice.fr/avis-questions>

# EN CONCLUSION



Source de l'image: <http://www.ien-colombes1.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique45>

- C'est en étant à l'écoute de tous et chacun, des résistances, en les examinant ensemble, en tenant compte des différentes perspectives, que nous arriverons à établir un partenariat essentiel à la réflexion et au dialogue.
- Rien n'est définitif, c'est un processus qui sera toujours perfectible parce qu'il y aura toujours un étudiant, un professeur, un milieu pour poser une question qui nous fera voir une problématique ainsi que des solutions sous un angle non exploré.
- Au fil du temps, nous construirons des balises qui, nous l'espérons, pourront servir de réflexion pour d'autres partenariats dans d'autres établissements postsecondaires.

# MERCI!

## Anne-Louise Fournier

Coordonnatrice, Secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap

Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval

418-656-2131, poste 4272

Anne-Louise.Fournier@aide.ulaval.ca

## Ruth Philion

Professeure et chercheure en adaptation scolaire

Département des sciences de l'éducation

Université du Québec en Outaouais

819-595-3900, poste 2326

Ruth.philion@uqo.ca

## Isabelle Quirion

Conseillère en services adaptés

pour les collèges de l'Est du Québec

418-659-6600, poste 3721

ccsi@cegep-ste-foy.qc.ca



Source de l'image :  
<http://www.echolalie.org/wiki/index.php?Listed eMerciaQuiEtPourquoi>

# RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

## Ressources juridiques ou de conseils

### Contentieux de la Fédération des cégeps

- Produit des avis juridiques sur des sujets précis et prodigue des conseils juridiques.

### Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

- La Commission offre un service-conseil personnalisé en matière d'accommodement raisonnable à toute personne – gestionnaire, responsable des ressources humaines qui le souhaite. Par téléphone : 1 800 361-6477, option 2 <http://www.cdpdj.qc.ca>
- Rapport de la CDPDJ (mars 2012) : [http://www.cdpdj.qc.ca/publications/accommodement\\_handicap\\_collegial.pdf](http://www.cdpdj.qc.ca/publications/accommodement_handicap_collegial.pdf)

### OPHQ

- L'Office des personnes handicapées du Québec joue un rôle déterminant en matière d'évaluation, de conseil, de coordination et de concertation en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées.
- Par téléphone : 1 800 567-1465 <http://www.ophq.gouv.qc.ca/>

### Commission d'accès à l'information

- La mission de la Commission d'accès à l'information consiste à promouvoir l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels dans les secteurs public et privé. <http://www.cai.gouv.qc.ca/>

### Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI)

- Soutien et conseille les équipes des Services adaptés des collèges de l'Est  
Isabelle Quirion, conseillère en services adaptés pour les collèges de l'Est du Québec  
Par téléphone : 418 659-6000, poste 3721 ou par courriel : [ccsi@cegep-ste-foy.qc.ca](mailto:ccsi@cegep-ste-foy.qc.ca)

# RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

## Quelques sites intéressants :

### CAPRES

- Série d'outils proposés par le CCSI de l'Est lors des Journées de concertation sur les ESH
  - <http://www.capres.ca/2013/11/etudiants-en-situation-de-handicap-et-stages-des-outils-pratiques/>

### AQISEP

- Moi, j'ai une situation de handicap et lorsque je serai grand, je serai...
  - [http://prezi.com/6-8mse7zb4l\\_/moi-jai-une-situation-de-handicap-et-lorsque-je-serai-grand-je-serai/?auth\\_key=0de9cb6dd7322916f6b9847532f90d967c49e1cc](http://prezi.com/6-8mse7zb4l_/moi-jai-une-situation-de-handicap-et-lorsque-je-serai-grand-je-serai/?auth_key=0de9cb6dd7322916f6b9847532f90d967c49e1cc)
- Anxiété ou trouble anxieux... quels chemins emprunter?
  - [http://prezi.com/ms0o1mkg2bmf/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy&rc=ex0share](http://prezi.com/ms0o1mkg2bmf/?utm_campaign=share&utm_medium=copy&rc=ex0share)
- Les troubles d'apprentissage : chemins différents, même résultat.
  - [http://prezi.com/bhphczwawolu/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy&rc=ex0share](http://prezi.com/bhphczwawolu/?utm_campaign=share&utm_medium=copy&rc=ex0share)

**À titre d'information, les employeurs sont soumis à l'application de la Charte s'ils embauchent une personne handicapée. Pour plus d'information, voici un guide destiné aux employeurs.**

- Guide virtuel destiné aux personnes appelées à traiter une demande d'accommodement raisonnable :  
<http://www.cdpedj.qc.ca/Pages/default.aspx>